

Article paru le 21 novembre 2015

## HAUTES TERRES EN HAUT BERRY ■ Le conseil communautaire a eu lieu jeudi

# Les élus favorables à la fusion

**Le projet de fusion des communautés de communes a été évoqué lors du conseil communautaire des Hautes Terres en Haut Berry, jeudi soir. Une majorité des élus ont été favorables à un mariage à trois.**

**Sandrine Chantereault**  
Correspondante

**L**es élus de la communauté de communes des Hautes terres en Haut Berry se sont réunis jeudi soir, à la salle des fêtes de Neuvy-Deux-Clochers, sous la présidence de Jean-Claude Morin.

**Loi NOTRe.** Les élus ont dû se prononcer sur le futur schéma de mutualisation. Suite à la réunion qui a réuni les vingt-neuf communes des Terres Vives, des Terroirs d'Angillon et des Hautes Terres en Haut Berry, des questions restent en suspens. Certains élus ont manifesté leurs inquiétudes face à l'incertitude, au manque de perspectives et leur incompréhension face aux différences d'intérêt entre grosses et petites communes. Jean-Claude Morin a tenté de les rassurer. « On essaie de faire le meilleur compromis. [...] Il n'y a pas de grosses communes qui attirent les autres, pas de pôles économiques extrêmement forts, il n'y a pas de danger à ce niveau. »

Les élus ont dû se prononcer face à la proposition de la préfète de réu-



**CONSEIL.** Les élus se sont réunis autour de Jean-Claude Morin, président de la communauté de communes des Hautes Terres en Haut Berry (au centre).

nir les trois communautés de communes. Certains élus ont exprimé leur malaise devant cette demande puisque la plupart n'en avaient pas encore discuté au sein de leur conseil. Quatorze élus se sont déclarés favorables, trois ont donné un avis défavorable, trois se sont abstenus et deux n'ont pas participé au vote.

« On essaie de faire le meilleur compromis »

**Centre céramique contemporaine La Borne.** Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'entrée est payante, sans répercussion négative sur les ventes. Au 15 novembre, 6.576 entrées, soit

19.728 euros, ont été comptabilisés. Même si le chiffre escompté cette année n'est pas atteint, les résultats sont meilleurs que l'an passé avec un solde positif de 12.344 euros contre un chiffre négatif de 5.666 euros en 2014. Les tarifs de 2016 resteront identiques, à l'exception de l'augmentation de l'atelier barbotine.

**Déchèterie intercommunale.** Une convention autorisant le dépôt des déchets d'amiante par tous les habitants de la CDC à la déchèterie de Bourges sera signée avec l'agglomération Bourges Plus.

Les déchets diffus spécifiques des ménages (aérosols, filtre à huile de voiture...) vont être traités de façon spécifique par la mise en place d'une nouvelle convention avec la

société écoDDS dans le but de réduire les coûts.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, une benne éco-mobilier sera mise en place. À cette occasion, une plate-forme pour les déchets verts sera créée afin de désencombrer le site.

**Programmation culturelle.** Les projets de cette dernière s'appuient sur deux dispositifs déjà existants : des spectacles à destination du jeune public à travers Mes 4 saisons et une saison culturelle, de septembre à décembre 2016, sur le thème du voyage. Une subvention de la Région a financé la saison 2015 à hauteur de 50 %, soit 24.616 euros. À l'avenir, des efforts seront apportés pour faire participer le public à travers des rencontres, des ateliers et des stages. ■